

Présences

Éric Aubin, directeur des études	André Janneteau
Marc Bertrand	Jean-François Lacroix
Sylvain Blais, directeur général	Claire Maisonneuve
Luc Brassard	Guillaume Marquis
Robert Cloutier	Béatriz Mediavilla
Miguel Charlebois	Antony Rouillard
Klaude Hallé	Mélissa Tardif
Chantal Hamelin	André Rouleau, président
Vincent Guimont	

Absences

Patrick Bédard	Brandon Racicot
Yves Bédard	Linda Lavoie
Isabelle Chartrand	Anne-France Thibault
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	Julie Perron

Observateurs

Pascale Gagné, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invités

Dany Bouchard, coordonnateur des communications et de l'international
Kathleen Longpré, directrice du Service des ressources humaines
Kathleen Slobodian, directrice du Service des affaires étudiantes et des communications
Louis Perreault, directeur des Services administratifs

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

Le président souhaite la bienvenue à André Janneteau, nouveau représentant des personnes diplômées du Cégep. Il souhaite également la bienvenue à Antony Rouillard, nommé à titre de représentant des étudiantes et des étudiants du campus d'Amos.

Il félicite également Guillaume Marquis pour sa nomination à titre de personnalité de l'année lors du gala de la Chambre de commerce d'Abitibi-Ouest.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Jean-François Lacroix, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour en retirant le sujet inscrit au point 7.7 de l'ordre du jour « Remplacement temporaire : Coordonnateur aux installations matérielles (comité de sélection) ». Puis, le point 7.10 Modification à la structure d'encadrement du Cégep sera traité avant le point 7.8 Poste de direction au campus de Val-d'Or.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 SEPTEMBRE 2018

Sur une proposition de Mélissa Tardif, appuyée par Béatriz Mediavilla, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 25 septembre 2018.**

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS ET DU TABLEAU DES SUJETS RÉCURRENTS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis ainsi que le tableau des sujets récurrents.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 25 SEPTEMBRE 2018

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 25 septembre 2018.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'AUDIT ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2017-2018

Le directeur des Services administratifs, Louis Perreault, présente les états financiers pour l'exercice se terminant au 30 juin 2018.

CA-3154

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport financier annuel pour examen et adoption par les membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant, sans réserve, présenté au comité de finances et d'audit le 15 novembre 2018, lequel a été préparé par la firme Deloitte dûment mandatée par la résolution no CA-2859 du conseil d'administration du 25 novembre 2014;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et d'audit.

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Guillaume Marquis, il est unanimement résolu **d'adopter, pour l'exercice financier 2017-2018, le rapport financier annuel, les notes aux états financiers et les résultats d'application de procédures d'audit spécifiées portant sur les données compilées au fichier « 2017-2018 ENERCÉGEP ».**

7.2. ADOPTION DE VIREMENTS INTERFONDS 2017-2018

En lien avec la présentation des états financiers 2017-2018, le directeur des Services administratifs, Louis Perreault, présente la demande de virements interfonds pour l'année 2017-2018.

CA-3155

CONSIDÉRANT la présentation faite par le directeur des Services administratifs, des états financiers et des virements interfonds entre le fonds d'investissement et le fonds de fonctionnement;

CONSIDÉRANT le rapport de l'auditeur indépendant préparé par la firme Deloitte dûment mandatée par la résolution no CA-2859 du conseil d'administration en date du 25 novembre 2014;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et d'audit;

Sur une proposition de Guillaume Marquis, appuyée par Robert Cloutier, il est unanimement résolu **d'adopter les virements interfonds 2017-2018 tels que présentés, pour un montant de 96 504 \$.**

7.3. ADOPTION DU PLAN DÉCENNAL DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE 2019-2029

Le directeur des Services administratifs, Louis Perreault, présente le plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2019-2029 du Centre technologique des résidus industriels (CTRI).

CA-3156

CONSIDÉRANT la demande du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec, à l'effet d'effectuer la collecte, la mise à jour et la priorisation du plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2019-2029;

CONSIDÉRANT le dépôt du plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2019-2029 pour examen et adoption par les membres du conseil d'administration;

Sur une proposition de Guillaume Marquis, appuyée par Vincent Guimont, il est unanimement résolu **d'adopter le plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2019-2029.**

Le directeur des Services administratifs poursuit en présentant le plan décennal des investissements « autres », soit le plan des investissements du Cégep.

7.4. LIGNES INTERNES DE CONDUITE CONCERNANT LA GESTION DES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, DE SERVICES ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ORGANISMES PUBLICS

Le directeur des Services administratifs, Louis Perreault, présente les nouvelles lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics.

CA-3157

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 24 de la *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics*, les organismes publics devaient adopter des lignes internes de conduite avant le 1^{er} février 2016, afin d'assurer une meilleure gestion de leurs processus contractuels;

CONSIDÉRANT QUE ces lignes internes de conduite ont été adoptées pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, à la réunion ordinaire du conseil d'administration du 29 novembre 2016;

CONSIDÉRANT l'adoption du *Règlement sur la gestion contractuelle (R8)* et du *Règlement sur la gestion financière et matérielle (R12)* à la réunion ordinaire du conseil d'administration du 27 mars 2018, lesquels règlements entraînent des changements dans les lignes internes de conduite;

CONSIDÉRANT les règles prévues dans la *Loi sur les contrats des organismes publics*, ainsi que dans les règlements et les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les lignes internes de conduite.

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par André Janneteau, il est unanimement résolu **d'adopter les nouvelles lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics, pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.**

7.5. CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020

En vertu de l'article 18 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, le collège doit organiser, durant la période débutant le 1^{er} juillet d'une année et se terminant le 30 juin de l'année suivante, au moins 2 sessions comportant chacune un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation.

Le directeur des études, Éric Aubin, présente le calendrier scolaire 2019-2020 en vue de son adoption.

CA-3158

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études (résolution 258-CdE-03) pour le calendrier scolaire 2019-2020, à l'effet de retenir la version A2 de la session Automne 2019, dans laquelle le début de session serait le 19 août 2019;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études (résolution 258-CdE-03) pour le calendrier scolaire 2019-2020, à l'effet de retenir la version H2 de la session Hiver 2020, dans laquelle le début de la session serait le 20 janvier 2020.

Sur une proposition de Klaude Hallé, appuyée par Jean-François Lacroix, il est unanimement résolu **d'adopter le calendrier scolaire 2019-2020 tel que proposé par la commission des études.**

7.6. RAPPORT ANNUEL DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2017-2018

La directrice du Service des affaires étudiantes et des communications, Kathleen Slobodian, ainsi que le coordonnateur des communications et de l'international, Dany Bouchard, présentent la nouvelle version du Rapport annuel des activités du Cégep pour l'année 2017-2018.

CA-3159

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep est tenu de faire rapport de ses activités pour son exercice financier précédent;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit faire état, entre autres, des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique de développement;

CONSIDÉRANT QUE le comité de suivi du plan stratégique de développement, issu du conseil d'administration, a été consulté sur ce rapport annuel d'activités et qu'il en recommande l'adoption.

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par André Janneteau, il est unanimement résolu **d'adopter le rapport annuel des activités du Cégep 2017-2018, tel que présenté.**

7.7. MODIFICATION À LA STRUCTURE D'ENCADREMENT DU CÉGEP

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration des projets en cours et à venir avec les communautés autochtones et recommande aux membres du conseil d'administration, la modification temporaire de la structure d'encadrement du Cégep.

CA-3160

CONSIDÉRANT les initiatives en cours et à venir avec et pour les communautés autochtones;

CONSIDÉRANT QUE les liens d'affaires se consolident et que des opportunités se présentent, notamment avec la communauté Nation Crie;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep a envisagé de partager les responsabilités des dossiers en lien avec les communautés autochtones entre les directions existantes, mais qu'il considère que la spécialisation d'un poste pour ces dossiers constitue la solution optimale;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de l'Association locale des cadres.

Il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par Chantal Hamelin et unanimement résolu **de modifier temporairement la structure d'encadrement du Cégep afin de pourvoir un nouveau poste de coordination du développement des services à la population autochtone (classe 6) pour une durée de deux années.**

Aussi,

CONSIDÉRANT les entrevues réalisées par le comité de sélection désigné pour combler le poste de direction du campus de Val-d'Or;

CONSIDÉRANT les connaissances et les compétences liées aux réalités autochtones, qui ont été démontrées par une candidate lors de ces entrevues.

Sur une recommandation unanime du comité de sélection désigné pour combler le poste de direction du campus de Val-d'Or, et afin de tenir compte de l'opportunité qui se présente, il est proposé par Guillaume Marquis, appuyé par Chantal Hamelin et unanimement résolu **de nommer Annick Larose au poste de coordination du développement des services à la population autochtone (classe 6), pour une durée de deux années.**

7.8. POSTE DE DIRECTION AU CAMPUS DE VAL-D'OR

Le directeur général, Sylvain Blais, présente aux membres du conseil d'administration la recommandation du comité de sélection pour la nomination d'un directeur ou d'une directrice au campus de Val-d'Or.

CA-3161

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, à l'effet de confier la gestion des campus d'Amos et de Val-d'Or à un gestionnaire unique pour le campus d'Amos et à un gestionnaire unique pour le campus de Val-d'Or;

CONSIDÉRANT QU'en mai 2018, l'UQAT informait le Cégep de sa décision de confier à l'actuel gestionnaire du campus de Val-d'Or de nouvelles fonctions, mettant ainsi fin à l'entente de gestion unique pour les deux campus;

CONSIDÉRANT le processus de sélection mis en place afin de combler le poste de direction au campus de Val-d'Or;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à l'analyse des candidatures reçues, aux entrevues et qu'il est maintenant prêt à faire sa recommandation.

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par Jean-François Lacroix, et sur la recommandation unanime du comité de sélection, il est unanimement résolu **de nommer Stéphane Audy à titre de directeur du campus de Val-d'Or (classe 8). Cette fonction est sous la responsabilité du directeur général. Le directeur du campus de Val d'Or aura aussi la responsabilité de certains dossiers en lien avec la formation continue.**

7.9. POSTE DE DIRECTION AU CAMPUS D'AMOS - COMITÉ DE SÉLECTION

Le directeur général, Sylvain Blais, présente la situation du campus d'Amos dans le but de pourvoir le poste de direction de ce campus.

CA-3162

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, à l'effet de confier la gestion des campus d'Amos et de Val-d'Or à un gestionnaire unique pour le campus d'Amos et à un gestionnaire unique pour le campus de Val-d'Or;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoyait une évaluation annuelle, ainsi qu'une clause visant à informer le conseil d'administration, dans l'éventualité où l'une des deux parties souhaiterait y mettre fin;

CONSIDÉRANT QU'en mai 2018, l'UQAT informait le Cégep de sa décision de confier à l'actuel gestionnaire du campus de Val-d'Or de nouvelles fonctions, mettant ainsi fin à l'entente de gestion unique pour les deux campus;

CONSIDÉRANT QU'en octobre 2018, l'UQAT informait le Cégep qu'à la suite de son processus de sélection pour la dotation du poste de direction du campus d'Amos, l'actuelle gestionnaire de ce campus avait été choisie. Le poste de direction du campus d'Amos, pour le Cégep, devenait donc vacant;

CONSIDÉRANT QUE selon le Programme de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel du Cégep, il est prévu de désigner deux membres du conseil d'administration pour participer à ce comité de sélection.

Sur une proposition de Robert Cloutier, appuyée par Guillaume Marquis, il est unanimement résolu :

- ***De pourvoir le poste de direction au campus d'Amos (classe 7). Cette personne aura aussi des responsabilités en développement organisationnel.***

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de former un comité de sélection;

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par Guillaume Marquis, il est unanimement résolu :

- ***De former un comité de sélection et de nommer Robert Cloutier et André Janneteau à titre de représentants du conseil d'administration du Cégep;***
- ***De nommer Mélissa Tardif à titre de substitut;***
- ***Ce comité sera aussi composé du directeur général, de la directrice des ressources humaines et d'un cadre du Cégep;***
- ***En cas de désistement d'un ou des membres désignés, le conseil mandate la Direction générale pour procéder à la désignation de tout autre membre externe du conseil en remplacement du ou des membres qui se seront désistés.***

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

8.1. LOI ENCADRANT LE CANNABIS

Kathleen Slobodian présente les impacts de la *Loi encadrant le cannabis*. Le Cégep préconise une approche axée sur le soutien, la prévention et la sensibilisation pour la population étudiante et les membres du personnel.

8.2. DEMANDES D'ADMISSION AU 1ER TOUR POUR L'HIVER 2019

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les demandes d'admission pour l'hiver 2019. On note une baisse de 12 étudiantes et étudiants (10%) par rapport à la même période l'an dernier. Cette baisse est attribuable à la situation actuelle du marché de l'emploi.

8.3. VISITE DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Le directeur général, Sylvain Blais, présente un historique de la situation sur les recommandations de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC), menant à un rapport d'autoévaluation de l'assurance qualité. Ce rapport sera présenté pour adoption lors de la réunion ordinaire du 29 janvier 2019.

Les représentants de la CÉEC souhaitent se rendre au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue en avril prochain afin de rencontrer les membres du conseil et recevoir leurs commentaires sur le rapport. La date du 9 avril 2019 sera proposée.

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1. ÉTATS FINANCIERS 2017-2018 DU CENTRE TECHNOLOGIQUE DES RÉSIDUS INDUSTRIELS (CTRI)

Le directeur général, Sylvain Blais, présente les états financiers du Centre technologique des résidus industriels (CTRI) au 30 juin 2018.

10. ÉLECTION DES OFFICIERS

Le président invite les membres à procéder à l'élection des officiers du collège tel que le prévoit le *Règlement général de régie interne*. Le directeur général invite les membres à désigner un président d'élection et deux scrutateurs.

Sur une proposition de Sylvain Blais, appuyée par Claire Maisonneuve, il est unanimement résolu **de nommer Diane Landriault à titre de présidente d'élection et de nommer Kathleen Slobodian et Kathleen Longpré à titre de scrutatrices.**

10.1. PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTE

La présidente d'élection explique la procédure d'élection. Elle invite les membres à faire des propositions pour d'abord pourvoir au poste de **président(e) du conseil**.

CA-3163 Il est proposé par Vincent Guimont, appuyé par André Janneteau, **de proposer la candidature de André Rouleau à la présidence.**

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès de André Rouleau afin de savoir s'il accepte sa mise en candidature.

André Rouleau accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc André Rouleau élu président du conseil d'administration et invite les membres à proposer des candidatures à la vice-présidence.

10.2. PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE À LA VICE-PRÉSIDENTE

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir au poste de **vice-président(e) du conseil**.

CA-3164 Il est proposé par Claire Maisonneuve, appuyée par André Rouleau, de proposer la candidature de **Guillaume Marquis** à la vice-présidence.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès de **Guillaume Marquis** afin de savoir s'il accepte sa mise en candidature.

Guillaume Marquis accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Guillaume Marquis élu vice-président du conseil d'administration et invite les membres à proposer des candidatures au poste de membre représentant le personnel au comité exécutif.

10.3. PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE DE MEMBRE REPRÉSENTANT LE PERSONNEL AU SEIN DU COMITÉ EXÉCUTIF

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions afin de pourvoir au poste de membre représentant le personnel au sein du comité exécutif.

CA-3165 Il est proposé par Béatriz Mediavilla, appuyée par Miguel Charlebois, de proposer la candidature de **Claire Maisonneuve** au poste de membre représentant le personnel.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès de **Claire Maisonneuve** afin de savoir si elle accepte sa mise en candidature.

Claire Maisonneuve accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Claire Maisonneuve élue membre représentant le personnel au comité exécutif.

Le comité exécutif sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Sylvain Blais, président du comité exécutif et directeur général
- André Rouleau, président du conseil d'administration
- Guillaume Marquis, vice-président du conseil d'administration
- Claire Maisonneuve, membre représentant le personnel au comité exécutif
- Éric Aubin, directeur des études

11. ÉLECTION AUX DIVERS COMITÉS

11.1. COMITÉ DE FINANCES ET D'AUDIT

La présidente d'élection informe les membres qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres du comité de finances et d'audit pour la période de novembre 2018 à novembre 2019. Elle présente le rôle et les responsabilités du comité et invite les membres à procéder à l'élection.

La présidente d'élection rappelle la procédure d'élection, répond aux questions des membres et déclare la période de candidature ouverte.

CA-3166

Il est proposé par Jean-François Lacroix, appuyé par Robert Cloutier, de proposer la candidature de **Vincent Guimont**;

Linda Lavoie est absente, mais avait manifesté son intérêt à participer à ce comité. André Rouleau appuie cette candidature;

Il est proposé par André Rouleau, appuyé par Vincent Guimont, de proposer la candidature de **André Janneteau**;

André Rouleau propose la fermeture de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès de chacun des candidats afin de savoir s'ils acceptent leur mise en candidature en commençant par le membre ayant été proposé en dernier comme candidat :

André Janneteau accepte sa mise en candidature.

Vincent Guimont accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Vincent Guimont, Linda Lavoie et André Janneteau élus membres du comité de finances et d'audit pour la prochaine année.

Le comité de finances et d'audit sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- *Sylvain Blais, directeur général*
- *André Janneteau*
- *Linda Lavoie*
- *Vincent Guimont*

11.2. COMITÉ DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire le comité du plan stratégique de développement pour la période de novembre 2018 à novembre 2019. Comme il s'agit d'une année de production du futur plan stratégique, ce comité a été élargi pour la présente année. Pour cette même raison, le président et le vice-président seront membres d'office de ce comité. Par la suite, la présidente d'élection rappelle la procédure d'élection, répond aux questions des membres et déclare la période de candidature ouverte.

CA-3167

Yves Bédard est absent, mais avait manifesté son intérêt à participer à ce comité. Sylvain Blais appuie cette candidature;

Il est proposé par André Janneteau, appuyé par Claire Maisonneuve, de proposer la candidature de **Antony Rouillard**;

Il est proposé par Béatriz Mediavilla, appuyée par Claire Maisonneuve, de proposer les candidatures de **Klaude Hallé** et de **Miguel Charlebois**;

Il est proposé par André Rouleau, appuyé par Guillaume Marquis, de proposer la candidature de **Chantal Hamelin**;

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès de chacune des candidates et des candidats afin de savoir s'ils acceptent leur mise en candidature en commençant par la personne ayant été proposée en dernier comme candidate :

Chantal Hamelin accepte sa mise en candidature.

Klaude Hallé accepte sa mise en candidature.

Miguel Charlebois accepte sa mise en candidature.

Antony Rouillard accepte sa mise en candidature

La présidente déclare donc Chantal Hamelin, Klaude Hallé, Miguel Charlebois, Antony Rouillard et Yves Bédard élus membres du comité du plan stratégique de développement pour la prochaine année.

Le comité du plan stratégique de développement sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Sylvain Blais, directeur général;
- Éric Aubin, directeur des études;
- André Rouleau, président du conseil d'administration;
- Guillaume Marquis, vice-président du conseil d'administration;
- Chantal Hamelin
- Klaude Hallé
- Miguel Charlebois
- Antony Rouillard
- Yves Bédard

11.3. COMITÉ DE VALIDATION DES RÈGLEMENTS ET DES POLITIQUES

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire le comité de validation des règlements et des politiques pour la période de novembre 2018 à novembre 2019. Elle rappelle la procédure d'élection, répond aux questions des membres et déclare la période de candidature ouverte.

CA-3168

Il est proposé par Sylvain Blais, appuyé par Claire Maisonneuve, de proposer la candidature de **Klaude Hallé** et de **Patrick Bédard**, qui est absent, mais qui avait signifié son intérêt à poursuivre son mandat à ce comité;

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès de **Klaude Hallé** afin de savoir si elle accepte sa mise en candidature.

Klaude Hallé accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Klaude Hallé et Patrick Bédard élus membres du comité de validation des règlements et des politiques pour la prochaine année.

Le comité de validation des règlements et des politiques sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Sylvain Blais, directeur général
- Klaude Hallé
- Patrick Bédard

11.4. COMITÉ DE SUIVI SUR L'INTÉGRITÉ DANS LA RECHERCHE ET LES TRAVAUX D'ÉRUDITION

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire le comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition pour la période de novembre 2018 à novembre 2019. Elle rappelle la procédure d'élection, répond aux questions des membres et déclare la période de candidature ouverte.

CA-3169

Vincent Guimont propose sa candidature, qui est appuyée par Sylvain Blais

André Janneteau propose sa candidature, qui est appuyée par André Rouleau

Il est proposé par Sylvain Blais, appuyé par Jean-François Lacroix, de proposer la candidature d'**André Rouleau**;

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès de chacun des candidats afin de savoir s'ils acceptent leur mise en candidature en commençant par le membre ayant été proposé en dernier comme candidat :

André Rouleau accepte sa mise en candidature.

André Janneteau accepte sa mise en candidature.

Vincent Guimont accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc André Rouleau, André Janneteau et Vincent Guimont élus membres du comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition.

Le comité sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- André Rouleau
- André Janneteau

- Vincent Guimont
- Le directeur général et le directeur des études sont membres d'office de ce comité, sans droit de vote.

11.5. COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

La présidente d'élection invite les membres à faire des propositions dans le but d'élire le comité d'éthique et de déontologie pour la période de novembre 2018 à novembre 2019. Elle rappelle la procédure d'élection, répond aux questions des membres et déclare la période de candidature ouverte.

CA-3170

Il est proposé par Sylvain Blais, appuyé par Guillaume Marquis, de proposer la candidature de **Patrick Bédard**, qui est absent, mais qui avait signifié son intérêt à poursuivre son mandat à ce comité;

Il est proposé par André Rouleau, appuyé par Béatriz Mediavilla, de proposer la candidature de **Vincent Guimont**;

Il est proposé par Béatriz Mediavilla, appuyée par Claire Maisonneuve, de proposer la candidature de **Klaude Hallé**;

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès de chacun des candidats afin de savoir s'ils acceptent leur mise en candidature en commençant par le membre ayant été proposé en dernier comme candidat :

Vincent Guimont accepte sa mise en candidature.

Klaude Hallé accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Patrick Bédard, Vincent Guimont et Klaude Hallé élus membres du comité d'éthique et de déontologie.

Le comité d'éthique et de déontologie sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Patrick Bédard
- Vincent Guimont
- Klaude Hallé

ÉMISSION DE DIPLOMES

12. ÉMISSION DE DIPLOMES

12.1. ÉMISSION DE DIPLOMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3172

Sur une proposition de Miguel Charlebois, appuyée par Béatriz Mediavilla et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire.**

AFFAIRES DIVERSES

13. AFFAIRES DIVERSES

13.1. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Les membres sont invités à remplir le formulaire de déclaration d'intérêts et à le remettre à la Direction générale.

13.2. MOTION DE FÉLICITATIONS À LA VICE-PRÉSIDENTE SORTANTE

Il est proposé par André Rouleau, appuyé par Béatriz Mediavilla et unanimement résolu d'accorder cette motion de félicitations à Marie-Luce Bergeron, qui a occupé la vice-présidence et a dirigé avec succès le conseil d'administration au cours des 4 dernières années.

DOSSIERS À HUIS CLOS

14. DOSSIER À HUIS CLOS

Aucun sujet traité à ce point de l'ordre du jour.

LEVÉE DE LA SÉANCE

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h30 sur une proposition de Mélissa Tardif.

Président,

Secrétaire générale,

André Rouleau

Diane Landriault